

**PREFECTURE DE LA MOSELLE**

**BILAN D'ACTIVITE DE LA CDEC POUR 2007**

DATE DE LA REUNION	N° DU DOSSIER	PROJET	VOTE	RECOURS
10/01	792	<b>MOULINS LES METZ :</b> Création d'un magasin de jouets TOYS'R'US de 2 665 m <sup>2</sup> par la SARL TOYS'R'US et la SARL COFILOR.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
10/01	790	<b>TALANGE :</b> Extension du supermarché INTERMARCHÉ de 1 260 m <sup>2</sup> ( 1730 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SCI IM TALANGE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
10/01	793	<b>AUGNY :</b> Extension du magasin MEGASPORT de 800 m <sup>2</sup> ( 1200 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SA WALLERICH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
10/01	791	<b>PHALSBOURG :</b> Extension du magasin de bricolage GEDIMAT ( 1197 m <sup>2</sup> avant ext ) de 839 m <sup>2</sup> dont 695 m <sup>2</sup> en extérieur par la SA ETS CAMILLE HOLTZ ET CIE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
10/01	794	<b>MACHEREN :</b> Extension du magasin de voitures d'occasion AUTOMARK de 2 400 m <sup>2</sup> ( 984 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SA MOSELLE AUTOMOBILES.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
25/01	796	<b>THONVILLE :</b> Création d'un hôtel DODO HÔTEL 2* de 83 chambres par la SA MANULOR.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
25/01	795	<b>PUTTELANGE AUX LACS :</b> Extension de la surface de vente du supermarché ATAC de 500 m <sup>2</sup> ( 1200 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SARL DISTRILACS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
25/01	797	<b>BITCHE :</b> Création d'un supermarché ED de 894 m <sup>2</sup> de surface de vente par la SAS ED.	Autorisé par 4 voix pour 1 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
25/01	798	<b>MOULINS LES METZ :</b> Création d'un magasin de dépôt vente de biens d'occasion d'équipement du foyer LA CAVERNE DES PARTICULIERS de 843 m <sup>2</sup> de surface de vente par M.Thierry SOCHA.	Refusé par 6 voix contre sur 6 votants	

14/02	799	<b>SARREBOURG :</b> Extension de 147 m <sup>2</sup> ( 253 m <sup>2</sup> avant ext ) du magasin LAURENT BAZAR par Mme.Louise SCHMITT.	Refusé par 3 voix pour 2 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
14/02	803	<b>LORQUIN :</b> Création d'une station-service ECOMARCHE de 51 m <sup>2</sup> et 2 positions par la SAS AMBLUCE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
14/02	801	<b>GROSLIEDERSTROFF :</b> Création d'un supermarché NORMA de 680 m <sup>2</sup> par la SARL NORMA.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
14/02	800	<b>JURY :</b> Création d'un supermarché LIDL de 916 m <sup>2</sup> d'une boucherie de 25 m <sup>2</sup> et d'un point chaud de 15 m <sup>2</sup> par la SNC LIDL.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
13/03	805	<b>METZ :</b> Modification substantielle apportée au projet de création d'un ensemble commercial ESPACE SEBASTOPOL de 14495 m <sup>2</sup> ( INTERSPORT de 1500 m <sup>2</sup> , LUDENDO LA GRANDE RECRE de 2 600 m <sup>2</sup> téléphonie de 80 m <sup>2</sup> ) par la SARL MONDRIAN.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
13/03	802	<b>SARREGUEMINES :</b> Extension d'un magasin MEGASPORT de 600 m <sup>2</sup> ( 1400 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SCI LOISIR.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
13/03	804	<b>FAMECK :</b> Extension de l'hypermarché LECLERC de 3 339 m <sup>2</sup> ( 9 361 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SAS FIFAM.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
13/03	806	<b>SPICHEREN :</b> Extension du supermarché ATAC de 515 m <sup>2</sup> ( 1685 m <sup>2</sup> avant ext ) et passage sous l'enseigne SIMPLY MARKET par la SAS ATAC.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
10/04	807	<b>THONVILLE :</b> Création d'un ensemble commercial LA COUR DES CAPUCINS de 2 650 m <sup>2</sup> comprenant un supermarché de 1 950 m <sup>2</sup> et un magasin d'équipement de la personne de 700 m <sup>2</sup> par la SNC ALTA THIONVILLE.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	

10/04	808	<b>THIONVILLE :</b> Création d'un hôtel KYRIAD PRESTIGE 3* de 60 chambres par la SNC LES CAPUCINS.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
10/04	809	<b>VALMONT :</b> Création d'un supermarché SUPER U de 2 500 m <sup>2</sup> et d'une galerie marchande de 490 m <sup>2</sup> par la SAS HERRENWALD.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/05	810	<b>VALMONT :</b> Création d'une station-service SUPER U de 220 m <sup>2</sup> et 6 positions par la SAS HERRENWALD.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/05	811	<b>LEMUD :</b> Extension du magasin GEDIMAT LORCA de 1290 m <sup>2</sup> ( 300 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SAS SICAMO.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
03/05	814	<b>AUGNY :</b> Création d'un magasin de vente et achat de produits d'occasion BUSINESS & CASH de 200 m <sup>2</sup> par la SARL BUSINESS&CASH.	Refusé par 3 voix contre 2 abstentions 1 voix pour sur 6 votants	
03/05	817	<b>SAINT AVOLD :</b> Création d'un supermarché SUPER U de 2990 m <sup>2</sup> et d'une cellule boulangerie de 55 m <sup>2</sup> par la SAS SAINT AVOLD DISTRIBUTION.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
03/05	813	<b>SAINT AVOLD :</b> Création d'une jardinerie VILLAVERDE de 5880 m <sup>2</sup> dont 2980 m <sup>2</sup> en extérieur par la SARL LE JARDIN D'EMMANUELLE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/06	818	<b>CHÂTEAU SALINS :</b> Extension d'un supermarché MATCH de 721 m <sup>2</sup> ( 1 810 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SAS SUPERMARCHES MATCH.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/06	815	<b>HAUCONCOURT :</b> Création d'un magasin CUISINELLA de 440 m <sup>2</sup> et d'un magasin LA MAISON DU FUTUR de 330 m <sup>2</sup> par la SARL STELINVEST et la SARL DUHO IMMOBILIER.	Refusé par 3 voix contre, 2 voix pour, 1 abstention sur 6 votants	
05/06	812	<b>METZ :</b> Création d'une concession automobile TOYOTA de 5 900 m <sup>2</sup> par la SNE BLANQUIER ET FILS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

05/06	816	<b>SOLGNE :</b> Création d'un supermarché ALDI de 767 m <sup>2</sup> d'une cellule boucherie de 60 m <sup>2</sup> et d'une cellule boulangerie de 30 m <sup>2</sup> par la SARL ALDI MARCHE ENNERY.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/06	819	<b>SARREGUEMINES :</b> Création par transfert d'un supermarché LIDL de 714 m <sup>2</sup> avec extension de 171 m <sup>2</sup> et création d'une cellule boulangerie de 15 m <sup>2</sup> par la SNC LIDL.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
28/06	820	<b>ROHRBACH LES BITCHE:</b> Création d'un magasin spécialisé en équipement de l'habitat WELDOM de 4000 m <sup>2</sup> dont 2000 m <sup>2</sup> en extérieur par la sté Anciens Etablissements Georges SCHIEVER ET FILS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
28/06	824	<b>MARLY :</b> Création d'un magasin PICARD SURGELES de 270 m <sup>2</sup> par la SCI DE LA BELLE FONTAINE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
28/06	821	<b>FENETRANGE :</b> Création d'un supermarché G20 de 844 m <sup>2</sup> par la sté IMMOBILIERE FENETRANGE.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre sur 6 votants	
28/06	823	<b>FAMECK :</b> Création par transfert d'un supermarché LIDL de 1009 m <sup>2</sup> par la SNC LIDL.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
28/06	822	<b>HETTANGE GRANDE :</b> Création d'un hôtel LES LUCIOLES de 56 chambres par la SCI LUCIOLE.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
17/07	829	<b>THONVILLE :</b> Création d'un magasin GRAND FRAIS de 850 m <sup>2</sup> par la SA GRAND FRAIS IMMOBILIER.	Refusé par 3 voix contre, 3 abstentions sur 6 votants	
17/07	825	<b>THONVILLE :</b> Création d'un magasin de menuiseries finies WEIGERDING de 1 140 m <sup>2</sup> par la SAS WEIGERDING.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
17/07	827	<b>SAINT JULIEN LES METZ :</b> Création d'un supermarché LIDL de 980 m <sup>2</sup> par la SNC LIDL.	Autorisé par 5 voix pour, 1 abstention sur 6 votants	

17/07	826	<b>FORBACH :</b> Création d'un magasin spécialisé en parapharmacie et en matériel médical à l'enseigne EVEREST MEDICAL COSMETIS SANTE de 595 m <sup>2</sup> par la SA EVEREST MEDICAL COSMETIS SANTE et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
26/07	830	<b>MAIZIERES LES METZ :</b> Création d'un supermarché LECLERC de 800 m <sup>2</sup> par la SAS METZDIS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
26/07	832	<b>CLOUANGE :</b> Création d'un magasin à rayons multiples non alimentaires TRAFIC de 1 500 m <sup>2</sup> par la SAS TRAFINTER.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
26/07	831	<b>CARLING :</b> Création d'un supermarché COLRUYT de 999 m <sup>2</sup> par la SAS CODI-France.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre	
26/07	828	<b>AUMETZ :</b> Extension de 5 100 m <sup>2</sup> ( 2 400 m <sup>2</sup> avant ext ) du magasin BRICOMARCHE par la SA PATISA.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/09	833	<b>SAINT AVOLD :</b> Création des magasins TRAFIC de 1 500 m <sup>2</sup> , LA MAISON DE JULIE de 800 m <sup>2</sup> , VETIFASHION de 800 m <sup>2</sup> , MODERN PLASTIC de 1 000 m <sup>2</sup> et AUBERT de 700 m <sup>2</sup> par la SAS SETIM.	Autorisé par 4 voix pour 2 voix contre	
05/09	835	<b>FREYMING MERLEBACH :</b> Création d'un supermarché COLRUYT de 995 m <sup>2</sup> par la SA CODI France et la SA FIRST INVESTMENT.	Refusé par 3 voix contre, 3 voix pour sur 6 votants	
05/09	834	<b>MOULINS LES METZ :</b> Extension du magasin BK VINS de 420 m <sup>2</sup> ( 380 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SARL BK VINS.	Refusé par 3 voix contre, 3 voix pour sur 6 votants	
05/09	836	<b>AUGNY :</b> Création d'un magasin BOCONCEPT ( maison ) de 550 m <sup>2</sup> par la SA GNC HOLDING et la SARL MY HOME'S.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
05/09	837	<b>SAINTE MARIE AUX CHÊNES :</b> Création d'un magasin HOMECOURT CUISINES de 200 m <sup>2</sup> par la SCI 7A ( modification substantielle du projet de création d'un magasin	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

		RS BIKE autorisé le 06/07/06 ).		
24/09	841	<b>GUENANGE :</b> Création d'un supermarché INTERMARCHE de 2 050 m <sup>2</sup> ainsi qu'une cellule boulangerie de 60 m <sup>2</sup> par transfert du magasin ECOMARCHE de 570 m <sup>2</sup> avec extension de 1 540 m <sup>2</sup> par la SCI ARTEMIS.	Autorisé par 4 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, sur 6 votants	
24/09	842	<b>GUENANGE :</b> Création d'une station-service de 69 m <sup>2</sup> de surface de vente dont 25 m <sup>2</sup> de vente de gaz et 3 positions de ravitaillement dont 1 poids lourd par la SCI ARTEMIS.	Autorisé par 4 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, sur 6 votants	
24/09	840	<b>GUENANGE :</b> Extension du supermarché MATCH de 961 m <sup>2</sup> ( 1 799 m <sup>2</sup> avant ext ) par la SAS SUPERMARCHES MATCH.	Autorisé par 4 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, sur 6 votants	
24/09	838	<b>SARREBOURG :</b> Création d'un magasin d'équipement et d'entretien de l'automobile MAXAUTO de 470 m <sup>2</sup> dont 60 m <sup>2</sup> en extérieur par la SCI FETTER.	Autorisé par 6 voix pour, sur 6 votants	
24/09	839	<b>JOUY AUX ARCHES :</b> Création par transfert d'un supermarché LIDL de 850 m <sup>2</sup> avec extension de 149 m <sup>2</sup> par la SNC LIDL.	Autorisé par 4 voix pour, 2 voix contre, sur 6 votants	
09/10	845	<b>SAINT AVOLD :</b> Création d'une station-service SUPER U de 160 m <sup>2</sup> dont 50 m <sup>2</sup> de vente de gaz et 6 positions de ravitaillement par la SAS SAINT AVOLD DISTRIBUTION.	Refusé par 3 voix pour 2 voix contre sur 5 votants	
09/10	843	<b>AUGNY :</b> Extension du supermarché ED ( 700 m <sup>2</sup> avant ext ) de 156 m <sup>2</sup> par la SNC ED EST.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
09/10	846	<b>AUGNY :</b> Création d'un magasin CASH FLOR de 430 m <sup>2</sup> dont 42 m <sup>2</sup> en extérieur par la SARL CASH FLOR.	Refusé par 5 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
09/10	850	<b>JOUY AUX ARCHES :</b> Création d'un magasin de produits biologiques LA VIE SAINE de 655 m <sup>2</sup> par la sté DES PRODUITS DE LA NATURE et la SA GNC HOLDING.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
09/10	844	<b>CLOUANGE :</b> Création d'une jardinerie POINT VERT LE JARDIN de 1 883 m <sup>2</sup> dont 430 m <sup>2</sup> en extérieur par la SAS SICAMO.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

30/10	848	<b>AMNEVILLE :</b> Création d'un hôtel 4 * L'HÔTEL DU CASINO de 84 chambres par la société HÔTELIÈRE d'AMNEVILLE LES THERMES.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
30/10	851	<b>AUGNY :</b> Création d'un hôtel ENZO HÔTEL 3* de 66 chambres par la SA CIORAN.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
30/10	853	<b>HATTIGNY :</b> Création d'un ensemble commercial au sein du CENTER PARCS : supérette et LA FOURNEE de 440 m², LE PALAIS DES ENFANTS de 60 m² ET LA FERME de 40 m² et LE PETIT BAZAR ET L'ESCAPADE de 250 m² par la SCS CENTER PARCS France.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
30/10	847	<b>MORHANGE :</b> Création d'un ensemble commercial CAP 74 : hypermarché INTERMARCHE de 2 900 m² dont 220 m² en galerie marchande par transfert du supermarché INTERMARCHE de 2 000 m² avec extension de 900 m² et création d'un magasin BRICOMARCHE de 5 500 m² dont 2 300 m² en intérieur par la SNC NORMINTER EST.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
30/10	849	<b>METZERVISSE :</b> Création d'un supermarché ALDI de 788 m² ainsi qu'une cellule boucherie de 40 m² par la SARL ALDI MARCHE et la SAS IMA 1.	Autorisé par 5 voix pour 1 voix contre sur 6 votants	
20/11	855	<b>METZ :</b> Extension de l'hôtel 3* LE ROYAL de 57 chambres ( 62 chambres avant ext ) et passage sous l'enseigne ALL SEASONS par la SARL FERINVEST.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
20/11	852	<b>TALANGE :</b> Extension de l'hôtel 2* LA TARENTELLE de 27 chambres ( 24 chambres avant ext ) par la SCI LA TARENTELLE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	

20/11	856	<b>AMNEVILLE :</b> Création d'un ensemble commercial LE MARCHE DES THERMES de 23 180 m <sup>2</sup> comprenant un hypermarché INTERMARCHÉ de 4 200 m <sup>2</sup> une galerie marchande de 10 340 m <sup>2</sup> un magasin BRICOMARCHE de 7 990 m <sup>2</sup> et un supermarché NETTO de 650 m <sup>2</sup> par la SCI LES PEUPLIERS et la SARL EURO NEGOCE.	Refusé par 1 abstention, 2 voix pour, 3 voix contre, sur 6 votants	
20/11	857	<b>FEVES :</b> Création des magasins KIABI de 1 800 m <sup>2</sup> , C&A de 1 599 m <sup>2</sup> CHAUSSEA de 620 m <sup>2</sup> MAXI ZOO de 580 m <sup>2</sup> AMBIANCES & STYLES de 400 m <sup>2</sup> et TOP OFFICE de 1 000 m <sup>2</sup> par la SAS IMMOCHAN France.	Refusé par 1 abstention, 2 voix pour, 3 voix contre, sur 6 votants	
20/11	854	<b>SARREBOURG :</b> Extension du magasin de dépôt vente TITI INTERNATIONAL de 150 m <sup>2</sup> ( 650 m <sup>2</sup> avant ext ) par M.Régis DUBOIS.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
06/12	859	<b>SAINT AVOLD :</b> Création d'un supermarché MATCH de 2 500 m <sup>2</sup> et d'une galerie marchande de 500 m <sup>2</sup> par la SAS CORA.	Autorisé par 5 voix pour 1 abstention sur 6 votants	
06/12	860	<b>HAUCONCOURT :</b> Création d'un magasin IRRIJARDIN de 233 m <sup>2</sup> par la SARL AA PISCINE DIFFUSION.	Refusé par 3 voix pour 2 voix contre 1 abstention sur 6 votants	
06/12	863	<b>VIC SUR SEILLE :</b> Création d'un supermarché discount de 860 m <sup>2</sup> et d'une boucherie de 130 m <sup>2</sup> par la SARL BG PROMOTION IMMOBILIERE.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
06/12	858	<b>AUDUN LE TICHE :</b> Création d'un centre de beauté ERIC CASELLI de 161 m <sup>2</sup> par la SARL RILOC.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	
06/12	861	<b>SAINTE MARIE AUX CHÊNES :</b> Création d'un magasin discount en électroménager et audio visuel EDM de 366 m <sup>2</sup> par la SARL VINOT.P.	Autorisé par 6 voix pour sur 6 votants	